

## Requisition à Expert et prestation de serment

L'an mil neuf cent cinquante huit le cinquième jour du  
mois de novembre

Nous, WOUTERS Arthur Officier du Ministère Public près  
le Tribunal de Officier de police judi-  
ciaire en Territoire de Ruhengeri  
Première Instance d'Usumbura résidant à

En vertu de l'article 53 du Code de Procédure Pénale,  
Requérons Monsieur le Médecin du Gouvernement

de nous prêter son ministère comme expert dans l'affaire à charge de  
nommé KANIGI et crts R. M. P. N°

Nous lui avons donné comme mission:

déterminer, décrire, et donner les causes des lésions  
subies par les nommé KIEMBA Jacques et Mwamba Nestor  
incapacité temporaire et définitif éventuellement.

Ruhengeri



9348

L'Expert requis a accepté cette mission et avant de l'accomplir a pré-  
té le serment suivant : Je jure d'accomplir ma mission et de faire mon  
rapport en honneur et conscience.

De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal.

L'EXPERT REQUIS

Justice n° 51.

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE  
WOUTERS A,

RAPPORT D'ACCIDENT - INFANT  
-----

L'an mil neuf cent cinquante HUIT .....  
le ... 7 ..... jour du mois de novembre .....  
nous, Dr. E. Yourassowsky ..... médecin du Service Médical à Kinshasa, en  
désent requis par Monsieur Wouters ..... officier de Police de  
civile à compétence générale en territoire de Kasaï aux fins de

Déterminer, décrire et donner les causes des lésions subies par le nommé  
Kiamba Jacques, Mwamba Nestor incapacité temporaire et définitif éventuelle en t

Après avoir prêté le serment suivant : " Je jure d'accomplir  
ma mission et de faire mon rapport en honneur et conscience "

certifie ce qui suit :

1. Kiamba: blessure côté gauche + pneumothorax, longueur 2cm, sur 6cm profondeur par  
objet tranchant et piquant  
incapacité: un mois
2. Mwamba : plaie cuir chevelu, région occipito-pariétale avec forte contusion + hémato  
me à la région occipitale.  
incapacité: 15 jours

Kinshasa le 6.11.1958 .....

Le Médecin Directeur de l'Hôpital .....

.....  
